

**St-Bruno, le 18 avril 2022**

**Objet : Consultation citoyenne sur développement de l'aéroport Saint-Hubert.**

A qui de droit,

J'habite le même quartier de St-Bruno depuis 40 ans, soit le long de l'autoroute 30. J'ai fait parvenir un très court message via mavoix.stbruno.ca. pour cette consultation citoyenne, mais l'espace alloué pour m'exprimer ne m'offrait pas assez de place pour répondre en 250 mots demandés.

Je le fais donc le plus succinctement possible par le biais de cette lettre.

J'apporte des situations que je vis difficilement à tous les jours mais aussi des pistes de solutions.

Ma vie est désormais réglée depuis des années sous le développement à outrance de l'aéroport de St-Hubert, sans prendre en considération la santé et le milieu de vie des citoyens qui vivent à proximité. Dès 6 heure du matin avec la fréquence des départs des avions à travers le Québec, impossible de rester coucher, il y a un départ aux 2 minutes.

**En 2017, on enregistrait plus de 275,000 mouvements aériens dans cet aéroport, soit le plus achalandé au Canada.**

**La pollution sonore qu'engendre cet aéroport dépasse les normes acceptables. Ce sont en permanence des agressions et du matraquage au quotidien.**

La planète étouffe et crie de cette pollution atmosphérique, nous sommes en état d'alerte rouge, tous les pays tentent de se mobiliser pour réduire les émissions de GES mais nous, à St-Hubert, **consciemment**, on parle de développement aéroportuaire, l'un des plus grands pollueurs. Sommes-nous conscients de l'illogisme de cette consultation ? Y'aurait-il 2 poids 2 mesures ? Vivons-nous sur 2 planètes différentes ? Les conscients et les inconscients.

La consultation devrait porter sur les moyens de **diminuer** le niveau sonore et d'émissions GES actuel soit par son intensité et de par sa fréquence. L'environnement est-il au cœur de vos préoccupations dans vos décisions ? L'économie est-elle plus importante que la santé des citoyens ?

**Mais voici aussi mon quotidien :**

**Les écoles de pilotages :**

Sommes-nous en train de former tous les pilotes de la Terre ?

. Tous les vols de posés-décollés passent directement au-dessus de ma propriété et ce, dès 8 :30 heure le matin jusqu'à 22 :30 heure, 7 jours sur 7, et ce à raison de **2 VOLS À LA MINUTE**. Ils utilisent **toujours le même corridor aérien**, au détriment des citoyens qui vivent sous celui-ci.

. Les avions volent en bas de 200 mètres, facile à jauger par la hauteur des pylônes électriques d'Hydro-Québec (90 m. de hauteur) situés à quelques pas de ma propriété. Il m'est facile, sans jumelle, de lire sous les ailes des avions, l'immatriculation de celui-ci. Normalement, les avions devraient voler 300 mètres au-dessus du niveau du sommet le plus élevé du secteur, soit la montagne de St-Bruno de 218 mètres de hauteur, situé à proximité (donc 500 mètres minimum pour les vols). Ce qui n'est jamais le cas.

. Les avions volent avec de l'essence **AVEC** plomb ce qui est nocif pour la santé. Ce qui est bon pour nos voitures qui roulent avec de l'essence sans plomb devraient l'être tout autant pour tous les aéronefs. Un règlement canadien sur l'essence sans plomb pour nos voitures survenu dans les années 90, ne s'applique pas aux aéronefs. L'école Courtland sur la rue Pontbriand est à quelques pas de ma propriété. Vous devez savoir que la trace de plomb dans le sang a des conséquences graves et sera présente à vie....surtout pour les enfants. Alors faites le calcul : 2 vols à la minute multiplié par 15 heures de vols. Voilà le danger encouru par les citoyens.

. Les avions genre Cessna des écoles de pilotage ne sont toujours pas munis de silencieux malgré l'entente entre les parties (CAPA-L ET DASH-L) exigé par la Cour Supérieure lors du recours collectif en 2015. J'estime que 75 % des avions continuent de voler en ne respectant ce règlement. D'ailleurs en cas d'infraction, y a-t-il une police de l'air ? Si je fais une infraction sur le code de la route, je reçois une contravention mais pas les écoles de pilotage...ces délinquants du ciel.

. Il y a un concentré des vols des écoles de pilotage en fin de semaine bien sûr mais également en fin de matinée et fin P.M., sans doute pour combler les travailleurs qui doivent ramassés des heures rapidement pour recevoir leur brevet. Impossible de profiter de l'été et d'être à l'extérieur. Aucun plaisir de souper dehors par exemple, avec ce bruit infernal au-dessus de ma tête.

. Est-il normal d'endurer ces avions le soir jusqu'à 22 :30 heure ? Impossible de m'endormir avant, **CAR ILS PASSENT DRECTEMENT AU DESSUS DE MA PROPRIÉTÉ À MOINS DE 200 MÈTRES.**

### **SOLUTIONS :**

. Déloger les écoles de pilotage vers Mirabel là où on a exproprié des milliers de résidences pour y installer un aéroport qui ne sert plus mais que les infrastructures sont toujours présentes. Des écoles de pilotage ne devraient pas être admises dans une méga cité de 425,000 habitants.

. Imposer l'installation des silencieux sur **tous** les avions dans un court délai au risque que les compagnies d'avions (Pascan et autres) perdent leurs permis de voler. Ils ont 7 ans de retard. Pas de silencieux, pas de vol. Avec lourdes sanctions.

. Qu'attendons-nous pour retirer ces tondeuses volantes? Les événements survenus en 2017 de 2 avions qui se sont heurtés en plein ciel au-dessus des promenades St-Bruno, faisant 1 mort n'est-il pas un évènement de grande réflexion. Si le centre commercial avait passé au feu et tué des centaines de personnes, qu'elles auraient été les conséquences ? L'aéroport de St-Hubert en l'occurrence la DASH-L a été très chanceux dans cette aventure. Imaginez ce même accident au-dessus de nos propriétés ? Ça prend combien de victimes pour réagir ?

. Si nous devons endurer ces tondeuses volantes, changez le corridor aérien avec NAV Canada pour faire voler les avions au-dessus de l'autoroute 30 et non au-dessus des maisons et de les faire voler à 300 mètres plus haut que la montagne de St-Bruno selon les normes.

. Pour recevoir le moins de plaintes possibles, la DASH-L ne permet plus de porter plainte via un appel téléphonique. Il faut que tout ceci se passe par le net. Que font-ils avec ceux qui ne possèdent pas d'ordinateur ? On cherche à nous étouffer, nous créés des embûches pour diminuer le taux de plaintes.

**Le cœur du problème demeure toujours l'intransigeance de DASH-L qui fait que depuis sa création, se croit les Dieux du Ciel. Aucune gouvernance, aucune écoute, aucune discipline, aucune ligne directrice. Irrespectueux et un très piètre citoyen collectif.**

Depuis 10 ans, j'en suis à ma 4<sup>e</sup> consultation citoyenne et malgré les nombreuses recommandations et obligations provenant des municipalités et des règlements juridiques, rien n'a été effectuée. On tourne en rond constamment.

### **Nouveaux vols commerciaux**

. À peine que je peux me reposer de la fin des vols des écoles de pilotage en soirée, voilà que passe ces nouveau vols commerciaux la NUIT...ce foutu mastodonte Boeing 737-200 de Chrono Aviation. Impossible de me rendormir avec tout son vacarme. J'ai la nette impression qu'on va arracher le toit de ma maison. **L'enfer est à St-Bruno.**

Tout simplement insupportable...et je ne vous parle pas des autres avions qui circulent tard dans la soirée et la nuit. Un va et vient perpétuel.

### **SOLUTIONS :**

- . Changer d'aéronef qui peuvent décoller avec plus de douceur.
- . Annuler tous les vols de nuit, départs et arrivés...sauf urgence bien sûr.

### **Compagnie Pratt et Whitney**

. Pourquoi les essais sur les moteurs de soirs tardivement et la nuit ? Ces tests d'une durée de 20 à 30 minutes sont très désagréables. Encore une fois, source de stress et de réveil en pleine nuit

### **SOLUTION :**

- . Cessez ces tests la nuit. Reportez ceux-ci de jour.

Saviez-vous que la montagne de St-Bruno crée une cuvette qui capte le bruit et le repousse par un effet convexe ? Ce bruit revient et est amplifié avec écho vers les propriétés.

L'aéroport de St-Hubert doit se préparer à recevoir des recours collectifs comme ceux déjà en cours par l'aéroport Trudeau à Montréal et qui perdure depuis des années. Nous sommes des milliers de citoyens qui subissent les affres de cet aéroport. **Non le ciel, n'appartient pas seulement aux aéronefs.**

Nous sommes une vaste MRC dans l'ensemble de son agglomération comprenant plus 420,000 habitants soit près d'un demi-million de personnes. Je crois que le citoyen doit prendre toute la place et que des actions doivent être prises pour cesser ce perpétuel vacarme et de ce développement à outrance au nom de l'économie. Qu'en est-il de la santé physique et morale des citoyens ?

L'arrivée de plusieurs industries et commerces depuis les dernières années près de l'aéroport, l'agrandissement d'une piste pour les avions gros porteurs, la construction d'un terminal, laisse présager de très mauvais augure pour tous ces citoyens. Nous sommes présentement, à l'insu des citoyens, dans ce foutu développement sans aucun égard pour ceux-ci.

Je demeure disponible pour vous donner de plus amples détails. Je vous invite également de venir prendre un café sur mon balcon. Vous allez vite comprendre mon calvaire au quotidien.

Merci.

C.c. : **Ludocic Grisé Farand, maire de St-Bruno**  
**Catherine Fournier, mairesse de Longueuil**  
**Denis Trudel, député de Longueuil**  
**Stéphane Bergeron, député de Montarville**  
**Mme Jane Foyle, D.G. DASH-L**  
**M.Omar Alghabra, ministre transport Canda**  
**Francis Bonnardel, ministre transport Québec**  
**Chantal Rouleau, ministre déléguée transports Québec**

**Mario-Charles Paris**  
**450-441-5800**  
**Victime de l'aéroport de St-Hubert.**